

des Princes &c. Août 1712. 91

*Peut se conclure enfin dans le Congrès,
Nous la tiendrons après Dieu que l'on prie,
De Menager.*

II. Au mois de Juin le Roi nomma Mr. *Secretaires*
l'Abbé Gautier, pour être premier Secre- *de l'Ambaf-*
taire de l'Ambassade de France aux Con- *sade de*
ferences de la Paix, conjointement avec *France à*
Mr. du Teil, qui est à Utrecht depuis plu- *Utrecht.*
sieurs mois avec les Plenipotentiaires de Sa
M. Mr. Gautier a déjà fait plusieurs voya-
ges en Angleterre, au sujet de la même
negociation.

III. On registra au Parlement de Paris,
le dixième Juin, un Edit du Roi portant *Rentes au*
création de cinq cens mille livres de rente *denier douze*
au denier douze, à prendre par déference *dont le rem-*
sur l'imposition des Tailles: par cet Edit le *boursement*
Roi ordonne un fonds annuel de huit cens *se fera en*
mille livres à prendre sur le produit des Tail- *moins de*
les, qui servira à payer de six en six mois *treize ans de*
les interêts, & le surplus à rembourser par *terme.*
tie du capital; de maniere qu'à mesure que
les interêts diminueront, le fond destiné au
remboursement du capital augmentera, en
forte que tout ce remboursement pourra
être fait dans moins de treize ans.

IV. On publia le même mois une Dé-
claration, qui ordonne de porter au Tre- *Déclaration*
sor Royal, les vieux billets de l'Extraordi- *touchant les*
naire des guerres de 1706. & 1707. ensem- *billets des*
ble les lettres de change tirées en ce tems- *Treforiers.*
là sur Lion, qui ne furent pas acquitées:
comme aussi les billets renouvellez en ver-
tu des Déclarations de 1708. 1710. & 1711.
sous lesquels billets seront convertis en
rentes sur l'Hôtel de Ville à cinq pour cent :

ou